

Facebook :  ACHA

Mail :  achistoireardres@free.fr

Site internet :  <http://asso.nordnet.fr/acha/>

Valoriser l'image de la petite ville d'Ardres, animer son canton et défendre le patrimoine régional, telles sont les missions de l'ACHA. À quoi s'ajoute le recueil de souvenirs et d'archives.



ÉDITORIAL

L'Association espère que de précieux papiers, autrefois soustraits des archives municipales d'Ardres, soient restitués et – selon la loi – déposés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, à Arras-Dainville.

D'une part, ceux qui concernent les travaux effectués en 1831-1832 (fortifications, casernes), à la veille du déclassement de la place militaire qu'était Ardres depuis le Moyen Âge. D'autre part et surtout, les registres des conseils municipaux de 1744-1750 et 1791-1793 : ils sont en main privée ; consultés par l'historien local René Ringot dans les années 1950, ils correspondent à deux des trois manquants d'une série complète (ou presque) depuis 1612.

On peut imaginer que ces retours s'effectueront en 2015... Ce serait un bel hommage à Jean Favier (1932-2014), historien de réputation internationale, directeur des Archives nationales de 1976 à 1994, puis jusqu'en 1997 président de la Bibliothèque nationale de France. En 1955, son tout premier article traitait de "*Deux Chartes communales d'Ardres dans les archives du manoir de Bois-en-Ardres*" ; et il avait su convaincre la famille de Saint-Just – liée depuis quatre siècles à Ardres ! – de donner son chartier au département du Pas-de-Calais.



Ci-dessus : un ensemble de cartes – géographiques, topographiques, militaires – destinées au général Dorsenne (1776-1812) pour préparer les guerres napoléoniennes, et jusque récemment conservées en Belgique, a pu être examiné par René Blondel et Francis Ryssen ; et attirer l'attention de plusieurs collectivités publiques : le Département du Pas-de-Calais, la Bibliothèque de Saint-Omer, la ville d'Ardres.

Avant de lire les pages qui suivent (un article sur l'église de Cormette, une évocation de Robasse le-pêcheur-de-l'empereur, le premier tiers d'un guide pour retracer l'historique d'une propriété)... recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2015 : qu'elle vous accorde la santé, qu'elle vous apporte bonheur et sérénité, et qu'elle voie se réaliser vos projets les plus chers.

Michel CABAL

L'église Saint Folquin de Cormette

Cormette est un simple hameau, annexe de Zudausques ; mais son église fut paroissiale jusqu'à la Révolution. Un texte de 1349, conservé aux archives du Vatican, nous apprend qu'avant cette date, elle avait été incendiée deux fois par les Flamands, pendant la Guerre de Cent Ans.



L'église comporte une nef avec deux collatéraux en appentis, un transept présentant deux chapelles, et un chœur gothique flamboyant avec un chevet à trois pans.

Le campanard (terme picard pour un clocher-mur) est très élégant. Il surmonte le portail ouest, en plein cintre, au-dessus duquel s'inscrit dans un cercle la rose en pierre d'une transenne, dont les parties ajourées forment une étoile à six branches.

Ci-contre :
un splendide graffiti
sur le contrefort à gauche
de la porte d'entrée.
Daté de 1749, il représente
un navire avec ses canons.
(hauteur env. 60 cm ;
le relief est ici accentué).



Un peu d'Histoire :

Après avoir déjà brûlé deux fois du fait des Flamands, l'église fut à nouveau incendiée en mai 1595 par les troupes du maréchal d'Humières. Il y avait enfermé le curé, qui fut sauvé à temps par un groupe de cavaliers accourus de Saint-Omer... Les travaux de reconstruction, commencés dès la fin du XVI^{ème} siècle, se terminèrent en 1605 pour le chœur, la nef et le clocher. Après 1650, furent rajoutés les croisillons ainsi que les collatéraux, d'un gothique très altéré. La sacristie date de 1762.

En 1821, la petite commune de Cormette est rattachée à Zudausques, dont elle devient un hameau. La commune n'ayant pas les moyens d'assurer l'entretien de deux églises, celle de Cormette est fermée, et restera plus ou moins oubliée...

Jusqu'au 21 septembre 1849, où elle est érigée une première fois en chapelle de secours. En 1852, le conseil municipal vote l'instauration d'une messe dominicale ; et le 7 mai 1855, il vote la prise en charge des frais d'entretien. En 1856, pétition du conseil municipal de Zudausques, qui sollicite deux messes pour l'église de Cormette ; le 19 septembre, un décret de Napoléon III érige officiellement l'église de Cormette en chapelle de secours : elle sera administrée par le Conseil du hameau, le curé de Zudausques y célébrera le culte. "Augustine-Julie" prend place dans le clocher.

En 1921, la porte de l'église brûle.

En 1930 : grosses réparations de couverture, en vue de son classement. **Le 24 mai 1934**, par arrêté du Ministre de l'Education Nationale, **le site de l'église de Cormette est classé...** mais sans financement : l'objectif que s'était fixé la municipalité n'est atteint qu'en partie.



Colonnes et transenne



Après la Seconde Guerre Mondiale, l'Abbaye de Wisques assure le service religieux des paroisses voisines. C'est l'abbé DELPIERRE qui, affecté à Zudausques, a donc à ce titre la charge de Cormette. De cette époque datent les fresques au fond du chœur avec la représentation de Saint Folquin, ainsi qu'à l'entrée du chœur sur l'arc triomphal (illustration ci-contre) ; et au-dessus des autels latéraux (avec côté Nord, N.D. de la Garde).

Elles sont l'œuvre du père **François MES**. D'origine hollandaise, il a passé l'essentiel de sa vie en France. Protestant, il s'est converti au catholicisme. Peintre diplômé, il est entré dans les ordres (novice à l'abbaye d'Oosterhout de 1917 à 1923 ; frère convers à l'abbaye de Wisques de 1923 à 1982). Il a laissé des fresques dans les abbayes qu'il a fréquentées, et dans différentes églises du Brabant hollandais et de l'Audomarois. Son œuvre mêle habilement cubisme (sage) et Art Déco (de tendance géométrique).



Notre-Dame de la Garde,
par François MES

Le 22 septembre 1989 est créée l'Association des Amis de l'église de Cormette, dans le but de la restaurer et de la mettre en valeur. Elle obtient une subvention de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), qui permet les premiers travaux de protection, de drainage et d'évacuation des eaux pluviales.

Après une étude de la DRAC, cinq tranches de travaux sont envisagées. Le problème étant toujours de les financer... (Conseil général, DRAC, État, commune...).

En 1992 : réfection du transept Sud et de la couverture. 1994 : réfection du mur du clocher, mise en souterrain du réseau EDF, dépose des pylônes... Puis restauration de la statue de Saint Lambert ; remise en service de la cloche. En 1998, travaux de couverture, et maçonnerie dans la nef ; réparation des deux portes. Depuis cette date, travaux dans le chœur, dont les vitraux viennent d'être déposés pour réfection.

Inattendu ici :
un baptistère des Années 50,
par l'architecte Joseph PHILIPPE



Une église dédiée à Saint Folquin, un pèlerinage à Saint Lambert...



Saint Folquin, cousin de Charlemagne, est devenu évêque de Thérouanne en 816 ; il s'est particulièrement distingué en défendant son diocèse face aux Vikings. Sa notoriété fut relayée par les moines de l'abbaye Saint-Bertin à Saint-Omer.

François MES a représenté l'évêque Folquin tenant sur sa main droite l'église de Cormette, qui lui est dédiée.

Pourtant, c'est **Saint Lambert** qui attire ici depuis longtemps de nombreux pèlerins, à la mi-septembre. Parce qu'en 1453, Jehan Le May et son épouse Catherine de Lens ont légué à l'église de Cormette un reliquaire, portant leurs armoiries : il s'agit d'un bras d'argent doré dans lequel sont enfermés quelques os de Saint Lambert.



Saint Lambert, patron de la ville de Liège, est né près de là, à Maestricht, en 635. Il venait d'embrasser la carrière militaire quand il fut élu évêque de Maestricht. Sa sagesse et son jugement lui valurent de devenir le conseiller du roi d'Austrasie Childéric III. Mais en 674, victime de la révolte qui destitua Childéric, il fut chassé de son siège épiscopal, et enfermé dans le monastère de Stavelot. Sept ans plus tard, il reprenait possession de son évêché.



Droiture, fermeté religieuse : il s'opposa au roi Pépin d'Héristal, dont la conduite était notoirement libertine. Cela lui valut la haine mortelle d'Alpaïs, concubine de Pépin (et mère du futur Charles Martel) : au point qu'elle fomenta l'assassinat de Lambert par un de ses parents nommé Dodon. C'était le retour des mâtines. Lambert défendit à ceux qui l'accompagnaient de riposter ; s'étant mis à genoux, il pria pour ses ennemis ; et un soldat le transperça de son javelot. Cela s'est passé le 17 septembre 706, d'où la date du pèlerinage.

Autrefois, le pèlerinage à Saint Lambert durait une bonne semaine, à raison de deux ou trois offices par jour, et quatre le dimanche. Chaque paroisse des environs (Zudausques, Saint-Momelin, Lederzeele, Boisdighen, Salperwick, Moringhem, Difques, Quelmes, Tatinghem, Leulinghem, Etrehem, Moulle, Tilques, Saint-Martin-au-Laërt, Saint-Omer) avait son jour de pèlerinage. Saint Lambert est essentiellement invoqué contre les rhumatismes.

Saint Lambert

Antoine ROBASSE, citoyen d'Ardres, écrit à Napoléon III...

Département du Pas de Calais
 Arrondissement de Saint-Omer
 Canton d'Ardres
 Commune d'Ardres

À Sa Majesté l'Empereur des Français

Sire,

Moi, Robasse-Villet, Antoine, pêcheur de poissons de profession, demeurant à Ardres, dans le marais, ai l'honneur de vous exposer respectueusement ce qui suit.

Après le vote qui vous a décerné la dignité suprême et auquel j'ai pris part d'un grand cœur, j'ai formé le projet de vous en témoigner ma satisfaction par un petit cadeau, proportionné à ma position et à mes moyens. Je suis parvenu à prendre une belle **anguille** et je l'ai jugée digne de figurer sur votre table. Elle mesurait un mètre 10. centimètres & pesait trois kylogrammes (sic) 125. grammes. Je l'ai soigneusement enfermée dans une bouteille de sa forme, en osier, et je vous l'ai adressée à Paris, le 9. décembre 1852. par le chemin de fer du Nord, grande vitesse. Elle a dû vous être expédiée, bien vivante et franche de port, comme de nature, de la station d'Ardres, où elle a été enregistrée sous le N° . J'étais bien certain, **Sire**, que vous n'auriez pas dédaigné d'accepter cette faible marque d'affection de l'un de vos plus zélés serviteurs.

Cependant, d'après la rumeur publique et les informations que j'ai prises, je crains que mon petit cadeau ne soit pas parvenu à **Votre Majesté**, et j'ai quelque raison de suspecter la fidélité des expéditeurs. Je désirerais savoir effectivement si mon envoi a atteint sa destination ou s'il a été détourné par la malveillance, car, dans ce dernier cas, je suis bien déterminé à poursuivre rigoureusement le commissionnaire infidèle.

Je ne viens donc pas, **Sire**, solliciter de vous aucune rémunération, mais simplement vous supplier de vouloir bien, à votre retour dans la capitale, vous faire renseigner sur le sort du cadeau que je vous ai destiné et me le faire connaître pour ma gouverne, car, s'il y a eu détournement, il faut que le fauteur soit puni d'une manière exemplaire.

Persuadé que vous daignerez accueillir favorablement ma demande, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et le plus entier dévouement,

Sire,

De Votre Majesté,

Présenté
 à S. M., en personne,
 à Calais,
 le 26. Septembre 1853
 ~~~~~

Le très . humble,  
 très . Obéissant  
 Et très . fidèle serviteur,  
 Robasse . Villet

... qui lui fait répondre :

Maison  
DE L'EMPEREUR  
—  
Service  
DU  
Grand Maréchal  
—

Palais des Tuileries, 7. novembre 1853

N°6297

Un mandat de 100 \$ /

Monsieur,

Je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 29 septembre, ayant pour objet de savoir si une anguille dont vous auriez fait hommage à S. M. l'Empereur en X<sup>ème</sup> 1852, était arrivée à sa destination. Il me fallait me renseigner auprès du Maître d'Hôtel de Sa Majesté qui n'était point à Paris. Ces renseignements viennent de m'être fournis et il en résulte que le poisson dont il s'agit a été effectivement reçu au Palais des Tuileries et qu'il a été servi sur la table de Sa Majesté. On ignorait alors le nom de la personne qui l'avait adressé.

Sa Majesté me donne l'ordre de vous exprimer ses remerciements, et de vous adresser à titre d'encouragement à votre profession, la somme de Cent francs qui vous sera comptée par M. le Receveur Général du Pas de Calais sur la remise du présent mandat à la date du 5 courant N° 80352. Je saisis cette occasion pour vous faire connaître que par une mesure générale reconnue nécessaire, aucun objet offert à Leurs Majestés ne pourra plus être reçu sans une autorisation préalable.

Je vous prie de m'accuser réception des 100<sup>fr</sup> aussitôt après encaissement.

Recevez, Monsieur, mes salutations,

Le Secrétaire Général du Palais,

E. Maigne

## MA MAISON, SON PASSÉ...

Qui n'a rêvé, peut-être à l'occasion des réunions familiales de fin d'année, d'expliquer à ses enfants, petits-enfants, l'histoire de sa maison : à quelle date fut-elle construite ? A qui appartenait-elle ? Voilà de bonnes questions, auxquelles vous trouverez rapidement la réponse...

**1. Vous devez d'abord relire votre acte de vente.**

Il contient la désignation de cette maison : nombre de pièces, garage, dépendances, etc... ; et l'historique des propriétaires successifs **depuis trente ans** au paragraphe « origine de propriété ». Dans celui-ci, vous lirez comment votre vendeur a lui-même acquis cette maison, avec la date de l'acte, le nom et la ville du notaire qui l'a rédigé. Si ce nom ne vous dit rien, téléphonez à la secrétaire de votre notaire, elle vous indiquera le nom de son successeur actuel.

**2. Vous devez vous procurer l'acte de vente précédent.**

Pour cela, écrivez à ce notaire ou envoyez-lui un mail. Et un beau matin, vous trouverez dans votre boîte aux lettres ou votre boîte mail une belle copie. L'acte ne sera peut-être plus tapé à la machine, mais plutôt écrit à la main ; il sera de toute façon plus bref ! Vous aurez à



vérifier le descriptif de la maison ; il manquera peut-être un garage... cela signifie que celui-ci a été construit après la date de cet acte ; s'il est indiqué seulement « un terrain », c'est la même chose : la construction de votre maison est postérieure... et vous arrêtez votre recherche. Mais dans le cas où votre maison a fait l'objet d'une précédente acquisition, vous recommencez la procédure de ce paragraphe 2.

Et ainsi de suite **jusqu'à 100 ans**, soit vers 1913-1915, terme au-delà duquel l'étude notariale aura envoyé ses « minutes » aux **Archives départementales**. On en reparlera dans ACHA-Info n°8.

Bon courage, le plus difficile est de s'y mettre !

René BLONDEL

Lundi 19 janvier 2015  
de 14h30 à 17h30

M. Christophe Croquelois présente  
sa collection de documents ardrésiens :  
vieilles photographies & cartes postales,  
anciens plans & manuscrits...

Petite salle municipale  
Place Tassencourt